LE BULLETIN DES COMMUNES
ORGANE OFFICIEL DES ÉLUS

M.A. Editions et Presses des Collectivités (Bureau de coordination)
6, Rue des Bateliers – 92110 CLICHY - FRANCE
Tel : +33 1 43 65 57 36 - Fax : +33 1 75 43 08 06
admin@bulletindescommunes.net – www.bulletindescommunes.net
N° TVA intra. : FR 03 438 173 247 – RC : 438 173 247 00026

ORDRE D'INSERTION

Territoire : .....
Commune : .....
Dossier : .....

Date : .....
Souscription n° 7226/ .....
Délégué : .....
AC : ❑ NC : ❑

Société : .....

Responsable : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Contact : .....Email : .....

Tel : ..... Port. : .....Fax : .....

Activité : .....N° Siret : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Formats

(Cocher le format choisi)
Brochure quadri A4, 21 x 29,7cm, fond perdu 5mm

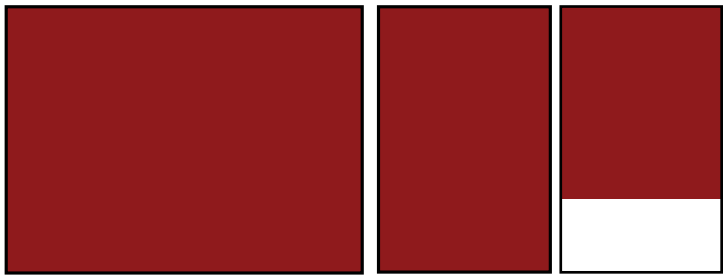

❑ **1 Dbll. Page** 12800€ ❑ Page 9300€ ❑ **2/3** 6500€

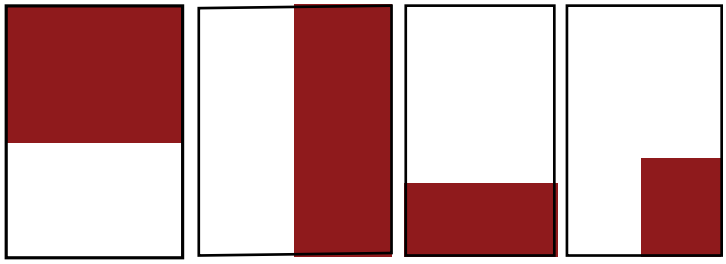

❑ **1/2 N** 5800€ ❑ **1/2 H** 5260€ ❑ **1/4 B** 3600€ ❑ **1/4 N** 3200€

Descriptif de la commande

Format :.....
Quantité :.....
Total HT : .....
TVA 20% : .....
Total TTC : .....

Règlement : .....
Banque : .....
Modalité : .....

Observations

.....

.....

* CGV

Les conditions générales de vente ci-après constituent la loi des parties.
1) Le présent contrat est conclu sur une base tarifaire, hors taxes à l'unité, pour un paiement comptant, exigible sur présentation d'une facture. Les frais techniques de 20% sont à la charge exclusive du Fournisseur. Les réservations passées ultérieurement feront l'objet d'un tarif indépendant.
2) L'annonceur transmettra ses éléments techniques 8 jours après la signature de ce bon de commande. Passé ce délai, l'éditeur se réserve le droit d'utiliser les renseignements fournis sur le présent contrat ou sur le site Web de l'annonceur.
3) L'annonceur recevra par courrier électronique un «B.A.T», adressé à l'annonceur qui pourra, si bon lui semble, faire l'objet de modifications à conditions de les transmettre à l'éditeur sous 8 jours, passé ce délai aucune correction ne sera recevable et le document sera considéré comme accepté par l'annonceur.
4) L'éditeur ne pourra, en aucun cas, être tenu pour responsable de la teneur de l'annonce, des erreurs incluses ou des retards indépendants de son fait. Il pourra refuser des textes contraires à la morale ou aux bonnes mœurs ! En cas de retard, ce bon de commande conservera son plein effet.
5) Annulation : Ce contrat ne peut en aucun cas être contremandé ni annulé. La présente commande constitue un engagement définitif et irrévocable. À terme, son renouvellement se fera par tacite reconduction.
6) En cas de litige, seul le Tribunal de Commerce de Nanterre sera compétent, si l'annonceur est commerçant. Si l'annonceur est un Particulier, seuls les Juridictions de Nanterre seront compétentes.

Signature du **délégué**

Le responsable de l'entreprise, cachet et signature.
Déclare avoir pris connaissances des CGV*

LE BULLETIN DES COMMUNES
ORGANE OFFICIEL DES ÉLUS

M.A. Editions et Presses des Collectivités (Bureau de coordination)
6, Rue des Bateliers – 92110 CLICHY - FRANCE
Tel : +33 1 43 65 57 36 - Fax : +33 1 75 43 08 06
admin@bulletindescommunes.net – www.bulletindescommunes.net
N° TVA intra. : FR 03 438 173 247 – RC : 438 173 247 00026

ORDRE D'INSERTION

Territoire : .....
Commune : .....
Dossier : .....

Date : .....
Souscription n° 7226/ .....
Délégué : .....
AC : ❑ NC : ❑

Société : .....

Responsable : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Contact : .....Email : .....

Tel : ..... Port. : .....Fax : .....

Activité : .....N° Siret : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Formats

(Cocher le format choisi)
PARUTION INTERNET

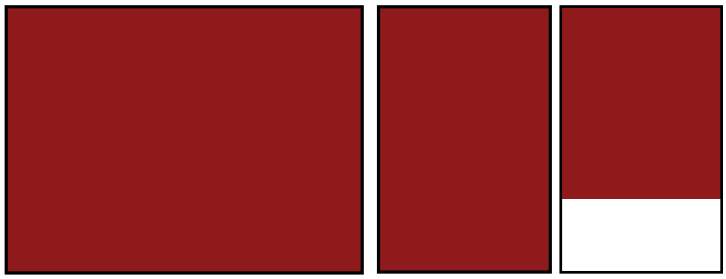

❑ **1 Dbll. Publi** 8972€ ❑ Page 3852€ ❑ **2/3** 2617€

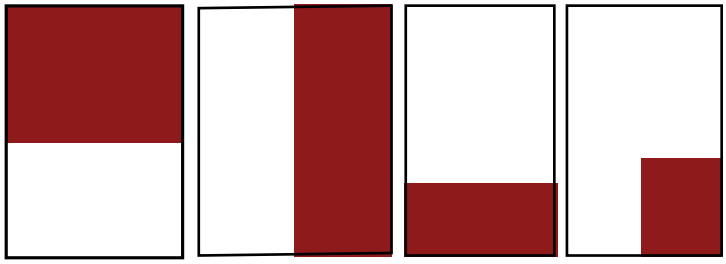

❑ **1/2 N** 5800€ ❑ **1/2 H** 5260€ ❑ **1/4 B** 3600€ ❑ **1/4 N** 3200€

Descriptif de la commande

Format :.....
Quantité :.....
Total HT : .....
TVA 20% : .....
Total TTC : .....

Règlement : .....
Banque : .....
Modalité : .....

Observations

.....

.....

* CGV

Les conditions générales de vente ci-après constituent la loi des parties.
1) Le présent contrat est conclu sur une base tarifaire, hors taxes à l'unité, pour un paiement comptant, exigible sur présentation d'une facture. Les frais techniques de 20% sont à la charge exclusive du Fournisseur. Les réservations passées ultérieurement feront l'objet d'un tarif indépendant.
2) L'annonceur transmettra ses éléments techniques 8 jours après la signature de ce bon de commande. Passé ce délai, l'éditeur se réserve le droit d'utiliser les renseignements fournis sur le présent contrat ou sur le site Web de l'annonceur.
3) L'annonceur recevra par courrier électronique un «B.A.T», adressé à l'annonceur qui pourra, si bon lui semble, faire l'objet de modifications à conditions de les transmettre à l'éditeur sous 8 jours, passé ce délai aucune correction ne sera recevable et le document sera considéré comme accepté par l'annonceur.
4) L'éditeur ne pourra, en aucun cas, être tenu pour responsable de la teneur de l'annonce, des erreurs incluses ou des retards indépendants de son fait. Il pourra refuser des textes contraires à la morale ou aux bonnes mœurs ! En cas de retard, ce bon de commande conservera son plein effet.
5) Annulation : Ce contrat ne peut en aucun cas être contremandé ni annulé. La présente commande constitue un engagement définitif et irrévocable. À terme, son renouvellement se fera par tacite reconduction.
6) En cas de litige, seul le Tribunal de Commerce de Nanterre sera compétent, si l'annonceur est commerçant. Si l'annonceur est un Particulier, seuls les Juridictions de Nanterre seront compétentes.

Signature du **délégué**

Le responsable de l'entreprise, cachet et signature.
Déclare avoir pris connaissances des CGV*